

Questions	Réponses
Quelles sont les conditions pour entrer dans l'EP?	A l'heure actuelle, ce serait le revenu moyen mais rien n'est arrêté officiellement. Le revenu moyen est retenu pour classer les quartiers politique de la ville mais nous ne savons pas encore si la carte éducation prioritaire sera exactement la même.
Qui fait la demande ?	A l'heure actuelle, c'est le classement du collège de secteur qui faisait que les écoles entraient ou non en éducation prioritaire. Cela ne devrait pas changer (même si nous avons pointé des incohérences dans ce classement parfois). C'est donc le principal de collège mais aussi les élus locaux qui sont concernés par une demande éventuelle. Evidemment cela n'empêche pas les enseignants du premier degré de faire aussi remonter leurs demandes au DASEN.
Comment motiver les demandes ?	On peut motiver les demandes avec un dossier complet sur la réalité des difficultés sociales et scolaires. (taux de familles monoparentales, d'inactifs, problèmes de santé... mais aussi orientation précoce des élèves, résultats aux évaluations, taux de maintien (même s'il a logiquement baissé)...). Une mobilisation des parents sur l'intérêt d'entrer dans ce dispositif pour leurs enfants peut être intéressante.
Le nombre de quartiers prioritaires devrait diminuer ( cf la politique de la ville), peut-on donc espérer une entrée dans le dispo ? Ou au contraire devons-nous envisager des sorties ?	Nous n'avons pas encore le chiffre précis d'établissements qui resteront en EP ni donc si cela sera lié uniquement à la politique de la ville. Il est probable que des établissements sortent et d'autres entrent. Il y a un risque évident de recentrage sur certains établissements d'où l'importance de monter localement des dossiers pour expliquer pourquoi il faut être classé en éducation prioritaire.

**Précision** : peu de dispositifs sont vraiment spécifiques à l'éducation prioritaire. La plupart, accompagnement éducatif, CLAS, PRE peuvent aussi concerner des écoles hors éducation prioritaire mais relevant de la politique de la ville par exemple.